

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Germinal, an VII.



Prise par les Français de plusieurs bâtimens anglais richement chargés. — Proclamation du général Scherer aux armées d'Italie et de Naples. — Ordre du général Suwarow à ses aides-de-camp. — Proclamation de la cour de Berlin concernant la vente des biens domaniaux dans les provinces prussiennes de la rive gauche du Rhin. — Victoire remportée par l'armée d'Italie. — Prise de quatre mille prisonniers et de douze piéces de canon.

COLONIES FRANÇAISES.

Extrait d'une lettre particuliere de l'Isle-de-France, en date du 5 thermidôr an 6.

Deux énormes vaisseaux de la compagnie anglaise ont été capturés par la *Preneuse*, capitaine l'Hermitte; l'un de ces navires est chargé de poivre & l'autre de toiles de l'Inde; ils ont chacun 28 canons en batteries.

Deux frégates françaises (*la Forte & la Prudente*) commandées par Ravenel, ont pris une petite corvette sortant de Madras, un navire chargé de riz, & le vaisseau de la compagnie anglaise *le Pigot*, qui avoit à bord 80 mille roupies (200,000 fr.) outre la cargaison qui consistoit en grosses toiles.

La corvette *le Brûlegueule* s'est emparée, près de Ceylan, d'un très-gros & très-riches navire venant du Bengale, chargé pour le compte de la compagnie.

Le corsaire *l'Apollon*, rentré il y a peu de jours, a pris cinq à six bâtimens chargés; dans ce nombre il s'en trouve un très-riche venant de Bassora & allant au Bengale.

Depuis un an on ne met plus de papier-monnaie en circulation. Il y a en ce moment dans les magasins de l'administration 800 mille piastres en marchandises, qui sont le gage de ce papier: 200 mille piastres suffiroient pour le retirer en totalité.

Celui qui veut réaliser son papier se présente au dépôt; on lui donne un lot de marchandises, évalué un million de papier-monnaie, à raison de 5000 francs la piastre. Le papier qui rentre est brûlé à fur & mesure. Au moyen de ces précautions, ce signe a conservé un peu la confiance publique. La colonie jouit d'ailleurs de la plus parfaite tranquillité.

N. B. Cette lettre a éprouvé du retard, parce que le bâtiment à bord duquel se trouvoit le citoyen qui en étoit porteur, a été pris par les Anglais.

TURQUIE.

Constantinople, le 8 ventose.

Le séjour de Sidney Smith ici n'a pas seulement été employé à resserrer les liens d'amitié qui existent entre sa cour & la Porte, à hâter les préparatifs militaires de celle-ci, & à perfectionner le grément de ses navires. Le chevalier Smith a encore cherché à ramener le gouvernement turc à une conduite plus conforme aux usages & aux principes des nations civilisées; il a fait tous ses efforts pour faire rendre la liberté à tous les français que leur industrie avoient attirés dans le Levant, & qui ne devoient pas être confondus avec les prisonniers de guerre, ou avec les agens du gouvernement français. Tant qu'il étoit ici, tant qu'il plaidoit la cause de ces malheureux qui, après s'être vus dépouillés de leur fortune, gémissent dans les fers, ces infortunés se flattoient de les voir briser; maintenant leur sort leur paroît encore plus douloureux. On espere cependant que la Porte sentira toutes les raisons qui parlent en leur faveur.

ITALIE.

Milan, le 30 ventose.

Scherer, général en chef, aux armées d'Italie et de Naples.

» Soldats des armées d'Italie & de Naples! le directeur exécutif m'envoie pour prendre le commandement des braves qui composent ces armées. Je me plais à me retrouver parmi les compagnons d'armes qui m'aideront plusieurs fois à faire triompher la cause sacrée de la liberté. Les généraux qui m'ont précédé ont mérité votre confiance & votre attachement. J'espere y avoir les mêmes droits. Camarades, vous avez étonné le monde par vos victoires. Votre obéissance aux loix lui prouvera que si vous êtes les troupes les plus braves de l'Europe, vous en êtes aussi les mieux disciplinées. Je vous remets au nom du directeur l'étendard de l'armée qu'il confie à votre valeur: vos victoires ont couvert l'ancien des signes honorables de vos triomphes. Si les ennemis de notre liberté nous forcent de reprendre les armes, nous marcherons ensemble au champ de l'honneur, & vous remplirez le nouvel étendard qui vous est donné de nouvelles inscriptions qui attesteront à votre patrie, votre gloire, vos succès & votre amour pour la liberté ».

On vient de publier ici une loi du 21 de ce mois, qui établit une taxe sur les capitalistes. Ils paieront 5 pour cent du produit de leurs capitaux, les rentes viagères ne paieront que deux et demi pour cent.

TYROL.

Inspruck, le 1^{er} germinal.

Les impériaux n'ont pas été heureux à Santo-Marie-Zernetz & à Sultz. Ils ont été obligés de battre en retraite. Le colonel Saint-Julien y a envoyé des renforts en grande hâte, & le général Laudon a ordonné la levée en masse dans les juridictions de Nauders, de Pfnitz & de Landegg, qui sont les plus voisines du pays des Grisons.

En conséquence, le comte Bissing, gouverneur du Tyrol a fait publier dans le pays une proclamation pompeuse où, tout en exaltant la valeur des Tyroliens, il laisse appercevoir le besoin pressant qu'on a des nouveaux efforts de leur zèle. Il y invite tous les habitans à rassembler rapidement le vin, l'eau-de-vie, la viande, &c., nécessaires à la subsistance des braves défenseurs du Tyrol, & leur indique les moyens d'être payés de leurs livraisons.

L'archiduchesse qui réside ici a cru devoir donner aussitôt l'exemple de dévouement patriotique, en concourant pour une somme de deux cent florins (moins de 480 f) à l'achat de ces approvisionnemens. Avec de pareilles res-

sources, comment l'Autriche auroit-elle quelques chose à redouter.

AUTRICHE.

Vienne, le 1^{er} germinal.

Voici un échantillon curieux du style de Suwarow, & Poudre qu'il a donné à son aide-de-camp :

« Une heure pour s'arranger, l'autre pour partir. Je ne prends avec moi que mes quatre compagnons. Georges ira avec moi dans mon équipage ; les trois autres en traîneaux. Georges ira d'abord chez le banquier Thomas, pour qu'il me prête 25 mille roubles (environ 160,000 fr.), pour les premiers déboursés du voyage.

» Vite ! qu'on se dépêche ! car je ne pars pas pour des plaisanteries, mais pour des affaires très-sérieuses.

» Si j'ai chanté la basse comme marguillier ici, je hurlerai comme un tigre en Italie ».

Ce général est arrivé ici le 30 ventose, & est descendu chez l'ambassadeur russe Rasmowsky. Celui-ci a reçu la grande-croix de l'Ordre de Saint-André, & dix mille roubles par an au-dessus de ses appointemens ordinaires.

La fille de Louis XVI est partie aujourd'hui pour Mittaw.

Les ordres sont donnés pour préparer les appartemens de la Favorite, où on attend incessamment le grand duc de Toscane avec sa suite. La reine de Naples se rendra aussi dans notre capitale, si une escadre anglaise parvient à toucher dans le port de Trieste.

On forme ici des magasins considérables de fourrages destinés pour une division de l'armée russe.

PRUSSE.

Berlin, le 29 ventose.

Nos gazettes ont publié une proclamation ainsi conçue :

« Sa majesté le roi de Prusse, &c., a été informée que dans ses provinces de Cleves, Mœurs, Gueldres, de l'autre côté du Rhin, il est maintenant procédé à la vente des fermes, terres & autres biens domaniaux, sans le concours & l'adhésion des autorités proposées par elles ; comme ces aliénations ne peuvent avoir aucune valeur légale, dans l'état provisoire où se trouvent encore ces provinces & avant que leur sort n'ait été décidé par la conclusion d'une paix définitive avec l'Empire, sa majesté fait annoncer ici comme avertissement, qu'elle ne se croira jamais liée par toutes les aliénations de ce genre qui pourroient avoir lieu avant la conclusion de cette paix, mais qu'elle les regardera comme nulles & de nul effet ».

Berlin, le 22 ventose an 7.

Signé, Finkenstein, Heimitz, Goldbeck, Alvensleben, Haugwitz, Thaleneyer, Masso, d'Armin.

ANGLETERRE.

Londres, le 8 germinal.

Le capitaine d'un navire danois & son contre-maître ont été arrêtés à bord de leur bâtiment mouillé dans la Tamise, en vertu d'un mandat d'arrêt du duc de Portland, comme prévenu de trahison.

Le capitaine Berryman, commandant ci-devant un navire marchand, a aussi été arrêté pour la même cause.

Quatre cents irlandais unis ont été embarqués à bord de l'amiral de Wries, pour être transportés aux Indes-Occidentales, & deux cents à bord d'un transport qui doit les conduire à Minorque.

Deux américains, dont l'un nommé Pierrepont, &

un français, nommé Michel, avoient été arrêtés, par ordre du gouvernement, au moment où ils alloient s'embarquer pour le continent. Ils étoient soupçonnés de correspondre avec les français. La liberté vient de leur être rendue.

Les sommes accordées au gouvernement pour les dépenses secrètes, dans les vingt-cinq années dernières, s'élevent à la somme de 2,050,593 liv. 4 schellings 6 pences, ou environ 50 millions. Les plus fortes dépenses en ce genre ont eu lieu en 1788 & dans l'an 5.

La mission de Thomas Grenville, à Berlin, paroît devoir se terminer promptement & d'une manière favorable. Les ministériels cependant conservent beaucoup de confiance dans ses argumens sterling. Il vient de lui être expédié un nouveau courrier.

Le prix des assurances pour Livourne s'est accru, la décade dernière, de 20 à 25 pour 100.

Un convoi de 66 voiles, allant aux Indes-Occidentales, est sorti du havre de Cork le 19 ventose, sous l'escorte de trois frégates, dont deux devoient s'en emparer à une certaine hauteur.

La frégate le *Charron* & le *Neu-Aventure*, transport, ont été expédiés pour Constantinople, avec cent artilleurs, & des munitions, qui seront remboursées en cuivre par le grand seigneur.

La *Britannia*, arrivée de Saint-Thomas, rapporte que la frégate française l'*Insurgente* a pris trois navires anglais qu'elle a conduits à la Guadeloupe.

En conséquence de la faculté accordée aux puissances belligérantes, alliées de l'Angleterre, de s'approvisionner de salpêtre dans ce pays, cet article y a doublé de prix par l'avidité des acheteurs étrangers.

Les exportations des Etats-Unis ont monté, en l'an 6, à 61,327,411 dollars, c'est-à-dire, à 10 millions de plus que l'année précédente.

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a nommé Rufus-King ministre plénipotentiaire pour négocier un traité d'amitié & de commerce avec la Russie, & William Smith, en la même qualité & pour le même objet, auprès de la Porte.

Un grand nombre d'étrangers, natifs d'Irlande, ont présenté à la chambre des représentans en Amérique, une pétition tendant à faire révoquer le bill contre les étrangers. Leur demande a été renvoyée à un comité particulier.

L'équipage du *Baltimore*, sloop de guerre américain, s'est révolté, & refusoit d'obéir à ses officiers, jusqu'à ce que ses griffes fussent redressés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nismes, le 5 germinal.

Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir & d'apprendre à vos lecteurs que la citoyenne Berthelet vient de mourir ici âgée de cent quatre ans & dix mois : depuis deux ans seulement elle ne sortoit plus, mais d'ailleurs elle a conservé tous ses sens, & sur-tout beaucoup d'amabilité, & l'esprit très-présent & enjéné. Un quart-d'heure avant de mourir, elle a appelé son fils, lui a dit de l'embrasser & de recevoir ses adieux. Sa figure ne marquoit pas plus de soixante ans ; elle n'avoit pas une ride, & sa mise a toujours été extrêmement soignée. Si cette femme extraordinaire étoit morte neuf mois plus tard, elle auroit vu trois siècles.

Quelles distances la pensée parcourt avec une sorte de stupéfaction quand on se dit de quoi une seule vie a

trouve contemporain ! La guerre de la succession & la guerre de la liberté ! les billets de confession & Catherine Théos ! les dragonades & les mitraillades ! Pierre I^{er}. & Paul I^{er} ! vingt ans sous Louis XIV & sept ans sous la république !

PARIS, le 14 germinal.

Il est arrivé, ce matin, au directoire un courrier chargé des lauriers de l'armée d'Italie. Scherer a battu complètement les Autrichiens au-dessous de Vérone. Il a, dit-on, fait dix mille prisonniers, & s'est emparé de la ville. On ajoute qu'il continue sa marche victorieuse vers Venise.

Le citoyen Villars, ex-député, est du nombre des électeurs de Paris, ainsi que le citoyen H-keel, homme de lettres distingué, qui eut le premier le courage d'attaquer, dans un écrit public, la constitution anarchique de 1793.

— C'est le 17 de ce mois, que les acteurs de l'Odéon joueront pour la première fois sur le théâtre de la République & des Arts. Ils y feront leur ouverture par la tragédie des *Horaces*, dans laquelle la citoyenne Raucour remplira le rôle de *Camille*, & par la charmante petite pièce du *Voyage interrompu*. Le public, déjà si favorablement prévenu pour ces artistes intéressans & célèbres, leur saura sûrement encore gré du choix de cette pièce, le dernier succès d'un jeune auteur qui lui est cher.

— Le directoire vient, dit-on, de mettre la commune de Nice en état de siège.

— Les membres du bureau central de Bordeaux, destitués récemment par ordre du directoire, ont été nommés électeurs dans cette ville.

— Le citoyen Eymar annonce que le premier envoi des monumens précieux recueillis en Piémont, a été expédié de Turin le 18 ventose ; il devoit arriver à Paris vers le 10 germinal. Les principaux objets qui la composent sont la Table Isiaque, trente volumes manuscrits de l'architecte Pirro Ligorio, & des tableaux de l'Albane.

— Les Autrichiens, faits prisonniers dans le pays des Grisons, seront répartis à Besançon, Auxonne & Dijon. Dix-neuf cents sont déjà arrivés dans cette dernière ville.

— Tous ceux qui se sont chargés de livraisons pour la forteresse d'Ehrenbreitstein, ont dû les faire dans dix jours, à dater du 4 de ce mois.

— Le général Sainte-Suzanne commande à Rome, depuis le départ du général Macdonald.

— Pléville-le-Peley, qui est en ce moment à Naples, y a reçu la nouvelle officielle que Malte avoit été approvisionnée pour un an par des vaisseaux génois.

Les révoltés de cette île ont tenté, le 28 pluviôse, de prendre les forts par escalade ; mais ils ont été repoussés avec perte. On leur a pris les nacelles & les barques dans lesquels ils étoient venus, & un grand nombre d'entr'eux ont été noyés.

— Un ordre de Léopold Berthier, chef de l'état-major de l'armée de Naples, porte que les 48 Français, égorgés à Augusta en Sicile, sur l'instigation de la ci-devant cour de Naples, étoient tous aveugles.

— Le général-major comte Dietrichstein, qui est parti de Vienne pour Berlin, chargé d'une mission extraordinaire, y remplira par *interim*, les fonctions d'ambassadeur.

— Le comte de Colloredo a été promu au grade de commandeur de l'ordre de Saint-Etienne.

— Le pays de Hohealohé, jouissant de la neutralité, à

la demande du roi de Prusse, avoit fait planter par-tout des poteaux qui en étoient indicateurs. Une colonne d'Autrichiens, qui a traversé une partie du pays en allant à Wirtzbourg, non-seulement les a arrachés par-tout, mais a exigé des contributions de ces pays : ce qui a déterminé les magistrats des lieux où ils n'ont pas passé à supprimer les poteaux de neutralité.

— On mande de Cassel, en date du 4 germinal, que l'on y fait de grands préparatifs pour l'arrivée du roi de Prusse. L'ambassadeur de Suède, comte de Fersen, est encore en cette ville.

— M. de Wurmb, ministre des conférences, vient d'être nommé par l'électeur de Saxe, ministre du cabinet.

— Le baron de Krouenthal, chargé d'affaires d'Autriche à Coire, s'est échappé avec son épouse ; l'évêque de Coire, avec son grand chapitre, quelques-uns des Salis, & sur-tout le général Salis-Marschlins, & le fameux Jaques Mathis, se sont aussi évadés. Il sont dans le Tyrol.

— On écrit de Lindau, que Holz ne commande plus le corps d'armées autrichienne devant cette place. Ce sont les généraux Bellegarde, Laudon & Hiller qui lui ont succédé à ce poste important.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Au quartier-général de Castel-Novo,
le 6 germinal an 7.

*Le général en chef des armées d'Italie & de Naples,
au directoire exécutif.*

Citoyens directeurs, j'ai attaqué à la pointe du jour, avec trois divisions, l'ennemi placé entre le lac de Garda & l'Adige ; deux autres divisions se sont portées sur Vérone, & la 6^e. masquoit Legnauo.

Les trois divisions de gauche ont emporté à l'arme blanche vingt-deux redoutes ou fortins dont les ennemis avoient hérissé leur position. Le carnage a été terrible. Après quatre heures du combat le plus meurtrier, les généraux Delmas & Grenier ont culbuté l'ennemi de toutes ses positions, l'ont poursuivi sans relâche, & se sont emparés deux ponts sur l'Adige.

La division Serrurier balayoit de son côté les hauteurs du lac de Garda, secondé par notre flotille.

Les deux divisions dirigées sur Vérone ont concouru puissamment au succès de l'attaque principale ; elles ont combattu avec la plus grande valeur depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit tombante, contre un corps ennemi très-nombreux.

Nos conscrits ont rivalisé de courage avec nos vieux grenadiers. Polonais, helvétiens, piémontais, cisalpins, tous ont fait leur devoir ; ils se sont montrés dignes de combattre à côté des Français.

Le résultat de cette journée, qui fait honneur à l'armée d'Italie, même après ses anciennes victoires, nous donne deux ponts sur l'Adige, douze pièces de canons, deux drapeaux, environ quatre mille prisonniers, parmi lesquels beaucoup d'officiers. L'ennemi a en outre laissé sur le champ de bataille plus de trois mille morts & grand nombre de blessés.

Le général Delmas a reçu une balle à la jambe, & a continué de combattre malgré sa blessure. Le général Dalesme en a reçu une à la cuisse qui l'a mis hors de combat.

Salut & respect,

Signé, SCHERER.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de PONS (de Verdun).

Séance du 14 germinal.

Ludot rappelle que la discussion sur le code pénal de la marine a été interrompue. Comme cet objet est d'un intérêt aussi général qu'urgent, il demande que la discussion soit reprise immédiatement après celle du projet de Chazal sur la remise de la peine à faire aux complices révélateurs. — Adopté.

Les présidents de plusieurs assemblées primaires du département de Seine & Oise, demandent dans une pétition si un citoyen élu en l'an 4 & en l'an 5 président d'une administration municipale, peut l'être encore cette année. — Renvoyé à l'examen d'une commission spéciale.

Bonnaire fait arrêter que la discussion s'ouvrira septidi sur le port de la cocarde nationale.

Woussen, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport sur les moyens de pourvoir à l'entretien & aux réparations des canaux de dessèchement des digues & des écluses du département du Nord, au moyen d'une contribution locale. — Impression.

Destrem fait adopter tous les articles d'un projet relatif au nouveau tarif des douanes, dont le conseil avoit ordonné le renvoi à la commission.

Eudes, au nom de la commission à laquelle le conseil renvoya hier sa motion relative à l'inscription des titres de créances au bureau des hypothèques, propose de proroger de deux mois le délai fixé par la loi du 11 brumaire dernier.

Malès ne s'oppose point directement à cette prorogation; mais il pense que l'on doit faire une distinction entre les titres de créance; car, dit-il, il y a eu des ventes faites sous la foi de l'édit de 1771, antérieurement à la loi du 11 brumaire dernier; d'autres qui ont été faites postérieurement à cette loi, & sur la foi de la législation à cet égard.

Il pense que le délai proposé ne peut être applicable à ceux qui, deux mois avant la loi du 11 brumaire, avoient déposé leur contrat de vente, conformément à l'édit de 1771.

Génissieux partage cette opinion. Il s'éleve quelques débats. On réclame l'ordre du jour sur l'amendement de Matès. — Arrêté.

Vezin voudroit que le délai accordé par le projet ne fût que d'un mois.

Le conseil rejette cette proposition, & adopte le projet tel qu'il a été présenté: en conséquence, un délai de deux mois est accordé pour l'inscription des titres de créance de bureau des hypothèques.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DEPERE.

Séance du 14 germinal.

Sur le rapport de Vackempen, le conseil sanctionne une résolution du 8 germinal, qui annule les opérations des deux fractions de l'assemblée primaire de la section de l'Indivisibilité de la commune de Cambrai, département du Nord.

Lemuet fait approuver une résolution du 29 pluviôse, qui établit un tribunal de police correctionnelle à Lavaur, département du Tarn.

Un autre membre fait approuver une résolution du 3 ventôse, portant qu'il sera établi deux foires par année, & un marché par décade, dans la commune de Beaumont, département des Ardennes.

On reprend la discussion sur la résolution du 29 nivôse, relative aux certificats de non appel & de non opposition.

Huguet combat la résolution comme obscure dans quelques-unes de ses expressions & injuste dans plusieurs de ses dispositions. Il soutient qu'il est impossible de forcer une personne condamnée à déclarer qu'elle n'a point formé d'opposition au jugement, ou qu'elle n'en a point appellé.

Le conseil rejette la résolution.

On ouvre la discussion sur celle qui met à la disposition des communes les halles & les bâtimens servant à la tenue des foires & marchés.

Lassy défend la résolution, qu'il trouve très-juste, en ce qu'elle ordonne aux municipalités d'acquérir les halles lorsqu'elles auront été construites sur des terrains appartenans aux ci-devant seigneurs, & dans le cas où ces halles auroient été bâties sur des terrains appartenans aux communes, il suffira d'accorder aux ci-devant seigneurs une indemnité pour les frais de construction. Lassy vote pour la résolution.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 14 germinal.

Amsterdam.....	60 $\frac{1}{2}$, 61 $\frac{1}{2}$.	Montpellier.....	pair 101.
Idem cour.....	57 $\frac{7}{8}$ à 58, 58 $\frac{7}{8}$ à 59.	Rente prov.....	11 f.
Hambourg.....	193, 191.	Tiers consol.....	10 f. 25 c.
Madrid.....	10 f. 37 c.	Bon $\frac{3}{4}$	1 f. 10 c.
Mad. effoc.....	15 f. 75 c.	Bon $\frac{1}{2}$	1 f. 5 c.
Cadix.....	10 f. 37 c.	Bon $\frac{1}{4}$	16 f.
Cad. effec.....	14 f. 75 c.	Bon des 6 der. mois de l'an 6.	70 f. 50 c.
Gènes.....	98, 96.	Or fin.....	106 f.
Livourne.....	106, 105.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Bâle.....	1 b., $\frac{1}{2}$ per.	Portugaise.....	97 f. 25 c.
Lausanne.....	$\frac{1}{4}$ per.	Piastre.....	5 f. 39 c.
Milan.....	53 $\frac{1}{2}$.	Quadruple.....	81 f. 63 c.
Geneve.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 63 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Souverain.....	35 f.
Bordeaux.....	pair 15 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 310 à 340 f. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f.
 — Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 3 fr. 10 à 15 c.
 — Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 70 à 80 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 65 c. — Savon de Mars., 1 f. 8 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sol, 4 f. 75 c. à 5 f.

Mémoire sur l'intégration des équations différentielles; par F. Franchini, de l'Institut national de Rome, de l'Académie des sciences de Turin, & envoyé de la république romaine près de la commission des poids & mesures de l'Institut national de France; 44 pages in-4°. Prix, 1 fr. 5 décimes & 2 fr. franc de port, A Paris, chez Duprat, libraire pour les mathématiques, quai des Augustins.

A. FRANÇOIS.